Isalp'Tours
310 chemin de la maison rouge
26190 Saint Laurent en Royans
Tel 06 34 52 87 87
contact@isalptours.com
www.isalptours.fr

Devis : ARILL

** CROISIÈRE SUR LE RHIN ROMANTIQUE **

5 jours/ 4 nuits

AVRIL - OCTOBRE 2027

Etat du dossier	Aucune option positionnée à ce jour. Sous réserve de disponibilité

Si ce devis vous convient,
les recherches seront effectuées auprès des prestataires qui sont à ce jour sous réserve de disponibilité.

Départ	08H30 de **GRENOBLE, site ILL**
Retour estimé à	19H00 **à GRENOBLE**

Beauté des lieux et mythes intemporels, laissez-vous envoûter par le chant de la Lorelei. Dominant la vallée du Rhin depuis son célèbre rocher, la légende raconte qu'elle attirait les navigateurs du Rhin jusqu'à leur perdition. Embarquez pour une croisière surprenante à travers de sublimes paysages qui vous mènera jusque Coblence et Rüdesheim, connue pour son vignoble et ses guinguettes.

JOUR 1 : STRASBOURG

Route en direction de l'Alsace.

Arrêt déjeuner réservé en cours de route.

18H00 Embarquement à **Strasbourg. Présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue.**

Dîner à bord **suivi d'une soirée animée.** Nuit**.**

JOUR 2 : COBLENCE

Journée en navigation vers **Coblence** sur la plus belle partie du Rhin romantique.

Découverte de la vieille ville en compagnie de notre équipe d'animation. Coblence est une ville située dans le "coin de l'Allemagne" et à la confluence de la Moselle et du Rhin. Vous apercevrez le centre-ville historique de la ville ainsi que la statue "Die Deutsche Eck" représentant l'Empereur Guillaume 1er située au point de confluence entre les deux fleuves.

Déjeuner et dîner à bord. Nuit.

JOUR 3 : COBLENCE - La vallée du Rhin romantique - RÜDESHEIM

Matinée en navigation vers **Rüdesheim** dans la très belle vallée du Rhin romantique. Avec ses châteaux, ses villes historiques, ses vignobles et le célèbre rocher de la Lorelei, le sublime paysage, profondément lié à l'histoire et à la légende, a inspiré de nombreux écrivains, peintres et compositeurs. Arrivée en début d'après-midi à Rüdesheim.

Déjeuner à bord.

Découverte de Rudesheim à bord du petit train touristique, dégustation de vins et visite du musée de la musique mécanique à Rüdesheim. A bord du train vous circuiterez à travers le vignoble de Rüdesheim. **Dégustation de vins**. Puis route vers **le musée Siegfrieds Mechanisches Musikkabinett,** situé dans une bâtisse historique du XVe siècle. Il **abrite une impressionnante collection d'instruments de musique mécanique** et constitue l'une des plus grandes et plus belles collections du XVIIIe au XXe s.

Retour à bord pour le dîner.

Le soir, à Rudesheim la fameuse rue « la Drosselgasse » vous attend avec ses nombreuses guinguettes et orchestres.

Isalp'Tours
310 chemin de la maison rouge
26190 Saint Laurent en Royans
Tel 06 34 52 87 87
contact@isalptours.com
www.isalptours.fr

JOUR 4 : RÜDESHEIM - MANNHEIM

Matinée en navigation vers Mannheim.

Déjeuner à bord.

Puis départ en autocar en direction **de Heidelberg**, **visite guidée de la ville symbole du romantisme allemand** où vous admirerez l'église du Saint-Esprit (extérieur) construite entre 1398 et 1441 et lieu de sépulture des princes-électeurs. Puis vous découvrirez l'extérieur du magnifique château de grès rose **de Heidelberg** partiellement en ruine. Ses ruines ont inspiré les peintres et les poètes qui y voyaient un symbole de la grandeur et de la décadence des œuvres humaines. Goethe, Hölderlin, Uhland et Eichendorff ont célébré le paysage du château tandis que de nombreux peintres le choisissaient pour motif. Vous pourrez voir les terrasses géométriques du jardin du Palatinat, le « Hortus Palatinus », autrefois considérées comme la « huitième merveille du monde ».

Soirée de Gala. **Navigation de nuit vers Strasbourg.**

Nuit.

JOUR 5 : STRASBOURG

Arrivée tôt le matin à Strasbourg. Petit déjeuner buffet à bord.

09H00 Débarquement.

Route de retour.

Arrêt déjeuner en cours de route.

Fin de nos prestations.

Possibilité de prévoir le jour 1 et le dernier jour des visites en Alsace ; nous consulter.

Horaires des devis non contractuels, variables en fonction de la disponibilité des prestataires.
- L'ordre des visites est susceptible d'être inversé pour des raisons techniques et de disponibilités-

Les temps forts

Navigation jusqu'à Coblence, sur la plus belle partie du Rhin romantique
Les villages authentiques : Rüdesheim et le musée de la musique mécanique
Heidelberg et son château dominant le Neckar
Cuisine française raffinée – Dîner et soirée de gala - Cocktail de bienvenue
Wifi gratuit à bord. Système audiophone pendant les excursions
Présentation du commandant et de son équipage
Animation à bord

Isalp'Tours
310 chemin de la maison rouge
26190 Saint Laurent en Royans
Tel 06 34 52 87 87
contact@isalptours.com
www.isalptours.fr

TARIFS par personne

Tout changement de date nécessitera une nouvelle cotation

	4 encres pont intermédiaire	5 encres pont intermédiare	Avec accompagnateur du départ au retour
De 45 à 53 personnes	**1269.00 €**		**+ 61.00 €**
De 40 à 44 personnes	**1299.00 €**		**+ 71.00 €**
De 35 à 39 personnes	**1318.00 €**	**+ 198.00 €**	**+ 81.00 €**
De 30 à 34 personnes	**1357.00 €**		**+ 93.00 €**
De 25 à 29 personnes	**1411.00 €**		**+ 112.00 €**
De 20 à 25 personnes	**1492.00 €**		**+ 143.00 €**
Moinsvalue PONT PRINCIPAL	**-95.00 €** *Selon disponibilité*	**-109.00 €** *Selon disponibilité*	**/**
Supplément cabines seules	380.00 €	399.00 €	**/**

- Gratuités *:*

1 pour 30 clients payants, soit la 31ème place offerte en chambre demi double. (1 gratuité client maximum par car)

Tarifs sous réserve de disponibilité des prestataires devisés
Il s'agit de tarifs estimatifs, pouvant varier en fonction des hôtels disponibles à la date demandée

CES PRIX COMPRENNENT

- Le transport en autocar de grand tourisme
- La croisière en **PONT INTERMEDIAIRE**, en cabine double climatisée avec douche et WC. En bateau 4 ancres ou 5 ancres selon votre choix.
- La pension complète du déjeuner du Jour 1 au déjeuner du dernier jour.
- Les boissons au repas et au bar (hors cartes spéciales, Champagne, Spiritueux….) le cocktail de bienvenue
- Les entrées aux sites et visites mentionnés dans le programme, guidées ou commentées si noté dans le descriptif.
- La présence de guide
 * A Heildeberg le J4.
- l'animation à bord
- l'assistance de l'équipe d'animation à bord
- la soirée de gala
- l'assurance assistance/ rapatriement
- les taxes portuaires.
- **La copie du carnet de route détaillé envoyé à la compagnie de transport pour la bonne réalisation du voyage (timing, accès….).**

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS

- **Le supplément chambres seules, voir grille tarifaire.**
- Les dépenses d'ordre personnel.
- Les pourboires.
- Tout ce qui n'est pas noté dans « Ces prix comprennent »
- Les assurances (vivement conseillées), tarif par personne
 * L'assurance annulation : 51 €

Isalp'Tours
310 chemin de la maison rouge
26190 Saint Laurent en Royans
Tel 06 34 52 87 87
contact@isalptours.com
www.isalptours.fr

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Annulation d'individuels au sein d'un groupe

A + de 90 jours avant le début du séjour : 160 € du prix du séjour/ Entre J-90 et J-51 inclus : 60 % du prix du séjour
Entre J-150 et J-30 inclus : 7% du prix du séjour / Entre J-29 et J-15/ 85 % du prix du séjour Entre J-14 le jour du départ/ 100 % du prix du séjour

Annulation de la totalité du groupe

A + de 90 jours avant le début du séjour : 160 € du prix du séjour/ Entre J-90 et J-51 inclus : 60 % du prix du séjour
Entre J-150 et J-30 inclus : 7% du prix du séjour / Entre J-29 et J-15/ 85 % du prix du séjour Entre J-14 le jour du départ/ 100 % du prix du séjour

- Frais de dossier : 25 € par personne. - Le montant des primes d'assurances, si souscrites, n'est pas remboursable.
Si souscription de l'assurance annulation : en cas d'annulation pour raisons autres que médicale une franchise de 60 € par personne s'applique.

Si l'annulation du voyage de l'une des personnes inscrites a pour conséquence la réservation d'une chambre individuelle au lieu d'une chambre pour 2 personnes, le supplément sera facturé et devra être réglé avant le départ.

A noter : frais ajustable sur le contrat en fonction des frais appliqués par les divers prestataires intervenants

Croisières : HYDROMETRIE ET CONDITON DE NAVIGATION

Les croisières étant soumises aux règles applicables à la navigation intérieure et au débit d'eau, la compagnie de bateaux se réservent le droit d'apprécier le caractère navigable ou non et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de modification ou d'annulation d'une croisière ou d'une partie de celle ci résultant de l'application des règles susvisées. Celle-ci se réserve le droit de modifier, sans préavis ni indemnité, les croisières ou de les annuler à tout moment, y compris le jour du départ, en cas de force majeure.

Isalp'Tours
310 chemin de la maison rouge
26190 Saint Laurent en Royans
Tel 06 34 52 87 87
contact@isalptours.com
www.isalptours.fr

FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD POUR LES CONTRATS DE VOYAGES A FORFAIT

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Isalp'Tours et ses partenaires organisateurs seront entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Isalp'Tours dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements. Droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le Code du Tourisme.

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix de la matière première pour les repas, le coût du carburant, la TVA…) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat.

Le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante.

Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés.

Au cas où l'organisateur ou le détaillant deviendrait insolvable après le début du forfait ; Isalp'Tours a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'APST association professionnelle de Solidarité du Tourisme.

Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme APST. 87- 89, rue La Boétie 75008 PARIS –info@apst.travel TEL,01 44 09 25 35 si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité d'Isalp'Tours.